

Pour un service religieux à l'occasion du décès d'un proche

L'Église est à vos côtés pour vous aider à traverser cette épreuve.

L'Église vous accueille

N'hésitez pas à confier votre peine, vos doutes et vos questions au pasteur ou à la personne qui vous accompagnera. Vous serez écouté et guidé dans ce moment douloureux.

L'Église vous associe à la préparation du culte.

Elle vous invite à participer aux choix d'un texte biblique et à apporter des témoignages si vous le souhaitez. Elle affirme avec vous l'Espérance en la vie éternelle.

Pourquoi faire un don ?

Vous demandez un service religieux pour le décès d'un de vos proches. L'Église vous accueille et vous offre ses services.

Nous serons sensibles aux dons que vous nous ferez car ils permettent à notre Église de vivre et d'organiser les temps forts de nos vies.